

Province de Luxembourg  
VILLE de FLORENVILLE

~

Conformément aux articles L1122-11, L1122-12 et L1122-13 du CDLD, nous avons l'honneur de vous  
convoquer pour la première fois à la séance du Conseil Communal, qui aura lieu  
le jeudi 21 mars 2013 à 20 heures, à la Maison communale

Objet :

~

CONVOCAATION du  
CONSEIL COMMUNAL

ORDRE DU JOUR

-----  
L1122-15 - Le Bourgmestre ou celui qui le remplace, préside le Conseil.

La séance est ouverte et close par le président.

L1122-26 § 1 - Les résolutions sont prises à la majorité absolue des suffrages; en cas de parité, la proposition est rejetée.

L1122-17 - Le Conseil ne peut prendre de résolution si la majorité de ses membres en fonction n'est présente,

Cependant, si l'assemblée a été convoquée deux fois sans s'être trouvée en nombre compétent, elle pourra après une nouvelle et dernière convocation, délibérer, quel que soit le nombre des membres présents, sur les objets mis pour la troisième fois à l'ordre du jour.

L1122-27 et L1122-28

- Les membres du Conseil votent à haute voix, excepté lorsqu'il s'agit de la présentation de candidats, nominations aux emplois, révocations ou suspensions, lesquelles se font au scrutin secret et également à la majorité absolue des suffrages.

Le président vote le dernier lorsqu'il est membre du Conseil.

En cas de nomination ou de présentation de candidats, si la majorité requise n'est pas obtenue au premier tour de scrutin, il est procédé à un scrutin de ballottage entre les candidats qui ont obtenu le plus grand nombre de voix.

A cet effet le président dresse une liste contenant deux fois autant de noms qu'il y a de nominations ou de présentations à faire.

Les suffrages ne peuvent être donnés qu'aux candidats portés sur cette liste.

La nomination ou la présentation a lieu à la pluralité des voix; En cas de parité des voix, le plus âgé des candidats est préféré.

- 1. Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil communal du 21.02.2013**
- 2. Ratification décision du Collège pour l'adhésion et la signature d'une charte communale pour l'intégration de la personne handicapée**
- 3. Avis sur le compte 2012 de la Fabrique d'Eglise de Villers-devant-Orval**
- 4. Octroi de subsides budget 2013**
- 5. Contribution financière en faveur de l'asbl Musées Gaumais**
- 6. Subvention ADL Chiny-Florenville**
- 7. Subside Fête des Artistes**
- 8. Subside extraordinaire 40<sup>ème</sup> édition Fête des Artistes**
- 9. Subside extraordinaire Fabrique d'Eglise de Lacuisine**
- 10. Cession gratuite d'une bande de terrain par M. et Mme Haels-Gastout – Prorogation du délai pour passation de l'acte de cession et ajout du caractère d'utilité publique**
- 11. Approbation du devis de travaux forestiers n° 495-2013**

- 12. Parc Naturel de Gaume – Projet de création - Décision et participation**
- 13. Travaux d'infrastructures du lotissement communal à Lacuisine – Approbation du marché de services**
- 14. Implantation Base à Muno – Approbation de l'avenant 2**
- 15. Implantation Mobistar à Chiny – Approbation de l'avenant 3**
- 16. CLDR – Renouvellement du quart communal**
- 17. Programme de politique générale législature 2013-2018**

La Secrétaire,

R. Struelens

Par le Collège,

La Bourgmestre,

S. Théodore